



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Direction régionale des affaires culturelles
Hauts de France
Site d'Amiens

UDAP 80

Nos réf. : RF/ 2017/ 164
Affaire suivie par : Françoise Richard

Tél : 03.22.22.25.10
Courriel : francoise.richard@culture.gouv.fr

Amiens, le 12 septembre 2017

Le chef de l'unité départementale de
l'architecture et du patrimoine de la Somme

à

DDTM de la Somme
service aménagement et prospective
bureau des politiques de l'aménagement urbain
Centre administratif départementale
1 Bd du port
BP 92612
80026 AMIENS cedex 1

à l'attention de Bertrand CORMONT

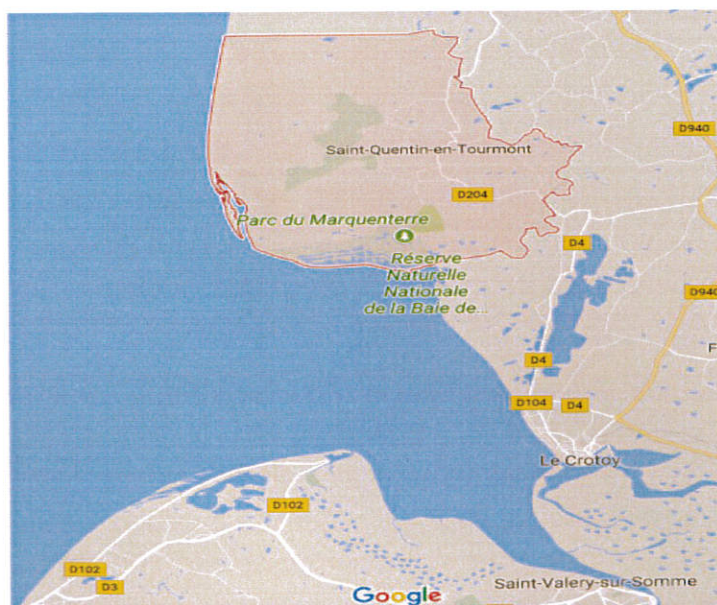
Enregistrement : 05/documents planification

Objet : révision générale du PLU de de la commune de Saint-Quentin-en-Tourmont
Porter à connaissance

En réponse à votre courrier sur le territoire de la commune de Saint-Quentin-en-Tourmont, je porte à votre connaissance les informations ci-après :

situation géographique

St Quentin en Tourmont est située au sud-ouest du Marquenterre, région comprise entre les estuaires de la Somme et de l'Authie,



La réserve naturelle nationale de la Baie de Somme.

Site classé

Le Marquenterre à Fort-Mahon, Le Crotoy, Quend, St Quentin en Tourmont

Site inscrit

Le littoral picard

Monument non protégé

Située au cœur du village, l'église actuelle date de la fin du XVIIIe siècle (1778). Elle a été construite après que les deux précédentes ont été ensevelies par les sables.



église en brique et pierre, entourée du cimetière

type de maisons



Longère picarde



pavillons en entrée de village

Préconisations

Afin de contribuer à la qualité du patrimoine urbain et paysager de la commune, le plan local d'urbanisme visera à :

- ✓ Encourager la restauration du bâti ancien dans le respect des matériaux traditionnels dans la zone ancienne.
- ✓ Concevoir des projets nouveaux respectueux de l'environnement (implantation, matériaux, volumétrie, forme des baies,...)
- ✓ Concevoir des espaces publics en harmonie avec le cadre paysager du site (matériaux de sols, mobilier ...) des circulations en mode doux (pistes cyclables, sentes piétonnes)
- ✓ Soigner les entrées de villages (architecture, essences végétales, matériaux)
- ✓ Mettre en valeur de patrimoine floristique et végétal, requalifiant certains secteurs, prônant les essences locales.
- ✓ Prendre soin des perspectives ouvertes, des transitions entre zones bâties/non bâties dans le respect de la loi littoral.
- ✓ Réussir la bonne insertion des campings (travail paysager) des bâtiments de loisirs (objets architecturaux)
- ✓ Concevoir une bonne insertion des bâtiments agricoles (couleurs, matériaux...)

• Association

L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine demande à être associée à la procédure de révision générale du plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Quentin-en-Tourmont.

Antoine PAOLETTI
architecte des bâtiments de France